Cottus gobio

Statuts de protections et de menaces

Annexe(s) directive Habitats : ||
Espèce prioritaire directive Habitat : Non
Protection nationale : Non

Livres rouges:

Tendances des populations : Stable

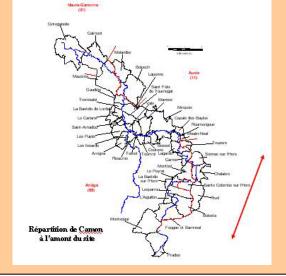
Conventions internationales:

Répartition en France OMNHN./SPN. 2001



Répartition sur le site

D'après les recherches bibliographiques effectuées sur des résultats de pêches d'inventaires réalisées sur l'Hers et le Douctouyre, le chabot est présent sur la rivière Hers à partir de Camon (aval confluence avec la Trière); et ce, jusqu'à l'amont du site sur la commune de Fougax-et-Barrineuf. De la limite intercommunale entre Prades et Montségur jusqu'à l'aire de repos de Pelail, la rivière est asséchée une grande partie de l'année. Par contre, cette espèce n'est pas présente sur l'aval du Douctouyre



Description de l'espèce

Le chabot est un petit poisson de 10-15 cm à silhouette typique de la famille des Cottidés, au corps en forme de massue, épais en avant avec une tête large et aplatie (le tiers de la longueur totale du corps), fendue d'une large bouche terminale supère entourée de lèvres épaisses, portant deux petits yeux haut placés. Il pèse environ 12 g.

Le dos et les flancs sont gris-brun avec des barres transversales foncées.

Les écaillures sont minuscules et peu apparentes. La ligne latérale est bien marquée (elle atteint le début de la caudale), soutenue par deux rangées de pièces dures qui la rendent sensible au toucher.

Les nageoires pectorales sont très grandes, étalées en éventail ; la première dorsale, petite, est suivie d'une seconde beaucoup plus développée.

La coloration est brune tachetée ou marbrée, avec souvent trois ou quatre larges bandes transversales. En période de frai, le mâle est plus sombre que la femelle et sa première dorsale, également plus sombre est ourlée de crème.

Le chabot ne possède pas de vessie natatoire. L'opercule est armé d'un gros aiguillon courbé.

Ecologie générale de l'espèce

Le chabot affectionne les eaux fraîches et bien oxygénées à fond rocailleux, bien que plus commun dans les petits cours d'eau, il peut également être présent sur les fonds caillouteux des lacs. L'espèce est très sensible à la qualité des eaux. Un substrat grossier et ouvert, offrant un maximum de caches pour les individus de toutes tailles, est indispensable au bon développement de ses populations. Les cours d'eau à forte dynamique lui sont très propices du fait de la diversité des profils en long (radier-mouilles) et du renouvellement actif des fonds en période de forts débits.

C'est une espèce qui colonise souvent les ruisseaux en compagnie des truites et des barbeaux.

STATUT SUR LE SITE

Observation sur le site

Date d'observation la plus récente : 2008

Date d'observation la plus ancienne connue : 1985 (date d'observation prise en compte dans le DOCOB) Observateur(s) : Synthèse bibliographique (Soulard, 2000), ONEMA 09,11, 31 ; Fédérations de Pêche 09, 11, 31

Etat des populations et tendances d'évolution sur le site

Statut des populations sur le site : sédentaire

Abondance sur le site Natura 2000 : densités stables Intérêt du site Natura 2000 pour l'espèce : important Tendance d'évolution des populations : stable Synthèse globale sur l'état de conservation : bon

Habitats de l'espèce sur le site

Principaux habitats utilisés: 3260

Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

L'espèce n'est pas globalement menacée, mais ses populations locales le sont souvent par la pollution, les recalibrages ou les pompages.

Chabot Cottus gobio

L'espèce est très sensible à la modification des paramètres du milieu, notamment au ralentissement des vitesses du courant consécutif à l'augmentation de la lame d'eau (barrages, embâcles), aux apports de sédiments fins provoquant le colmatage des fonds, à l'eutrophisation et aux vidanges de plans d'eau. Le Salat étant fortement concerné par la présence d'aménagements hydroélectriques (usines et barrages), les faciès d'écoulement du cours d'eau sont localement modifiés et influencent la répartition de l'espèce au moins sur la partie amont concernée par la répartition naturelle de ces populations. La pollution de l'eau : les divers polluants chimiques, d'origine agricole (herbicides, pesticides et engrais) ou industrielle, entraînent des accumulations de résidus qui provoquent une baisse de fécondité, la stérilité ou la mort d'individus. De plus, la route entre Lacourt et Kercabanac longe le cours d'eau avec des effluents qui ne sont pas traités.

Objectifs conservatoires sur le site

La stratégie de conservation de cette espèce s'intègre dans la préservation du milieu aquatique physique et de la qualité de l'eau (physico-chimique).

Préconisations de gestion conservatoire sur le site

- Réhabilitation du milieu (habitats, pollution)
- Lutte contre l'implantation de barrage sur les cours d'eau de tête de bassin.
- Suivi de l'espèce et des populations.

Action(s):	En cours En cours
Fiche(s) Action :	En cours En cours
Acteurs concernés :	-

Sources documentaires

Cahiers d'habitats Natura 2000 – Tome VII., Espèces Animales. Paris : La documentation Française, 2004. 360 p. ISBN : 2-11-004975-8.

Cottus gobio (L., 1758): Le Chabot. In: Espèces animales (Cahiers d'habitats). Tome VII. Paris: La documentation Française, 2004, 216-217.

Chondrostoma toxostoma

Statuts de protections et de menaces

Livres rouges: cotation UICN France: Vulnérable

Tendances des populations : Stable

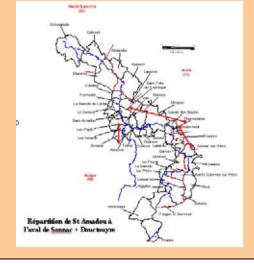
Conventions internationales: annexe III de la Convention de Berne





Répartition sur le site

D'après les recherches bibliographiques effectuées sur des résultats de pêches d'inventaires réalisées sur l'Hers et le Douctouyre, le toxostome a pu être observé entre Saint-Amadou et l'aval de Sonnac-sur-l'Hers, dans l'Hers moyen; mais également sur les 5 km de Douctouyre aval concernés par cette étude. De plus, des résultats anciens indiquent sa présence sur l'aval de l'Hers; non confirmé par des résultats d'inventaire récents; mais supposé par la présence de cette espèce sur l'Ariège au niveau de la confluence.



Description de l'espèce

Le toxostome a un corps fuselé, long de 15 à 25 cm (maximum 30 cm) pour un poids compris entre 50 et 350 g. Sa tête conique est terminée par un museau court, avec une bouche petite à lèvres cornées, arquée en fer à cheval (en vue ventrale).

On peut compter entre 54et 62 écailles le long de la ligne latérale.

Les nageoires dorsale et anale sont à bases subégales. La nageoire dorsale comporte 7 à 8 rayons, l'anale en a entre 9 et 11 ; la nageoire caudale est échancrée.

Le corps est vert-olive, les flancs clairs à reflets argentés avec une bande sombre qui ressort particulièrement en période de frai. Les nageoires dorsale et caudale sont grises, les pectorales, les pelviennes et l'anale sont jaunâtres. Il ne semble pas y avoir de dimorphisme sexuel.

Ecologie générale de l'espèce

C'est une espèce rhéophile vivant généralement dans la zone à ombre ou à barbeau c'est-à-dire qui fréquente les rivières dont l'eau (claire et courante, à fond de galets ou de graviers) est bien oxygénée. Elle fréquente plus rarement les lacs. Si le toxostome peut séjourner en eau calme, il se reproduit toutefois en eau courante.

Il cohabite avec le hotu avec lequel il peut être confondu.

STATUT SUR LE SITE

Observation sur le site

Date d'observation la plus récente : 2007

Date d'observation la plus ancienne connue : 1983 (date d'observation prise en compte dans le DOCOB) Observateur(s) : Synthèse bibliographique (Soulard, 2000), ONEMA 09, 11, 31 ; Fédérations de Pêche 09, 11, 31

Etat des populations et tendances d'évolution sur le site

Statut des populations sur le site : sédentaire

Abondance sur le site Natura 2000 : densités stables Intérêt du site Natura 2000 pour l'espèce : moyen Tendance d'évolution des populations : stable Synthèse globale sur l'état de conservation : bon

Habitats de l'espèce sur le site

Principaux habitats utilisés: 3260

Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

L'espèce peut rentrer en concurrence avec le hotu dans les rivières où ces deux espèces cohabitent, ce qui n'est pas le cas sur le bassin de l'Hers.

L'espèce est sensible aux variations de niveaux d'eau artificielles qui peuvent déstabiliser les substrats sur lesquels les œufs en phase d'incubation adhèrent.

Toxostome 1126 Chondrostoma toxostoma

Objectifs conservatoires sur le site

La stratégie de conservation de cette espèce s'intègre dans la préservation du milieu aquatique physique et de la qualité de l'eau (physico-chimique).

Préconisations de gestion conservatoire sur le site

Le maintien de la qualité des rivières est un préalable indispensable. Toute extraction de granulats à proximité du biotope de l'espèce doit être évitée.

Action(s):	En cours
Fiche(s) Action :	En cours En cours
Acteurs concernés :	-

Sources documentaires

Cahiers d'habitats Natura 2000 – Tome VII., Espèces Animales. Paris : La documentation Française, 2004. 360 p. ISBN : 2-11-004975-8.

Chondrostoma toxostoma (Vallot, 1836): Le Toxostome. In: Espèces animales (Cahiers d'habitats). Tome VII. Paris: La documentation Française, 2004, 196-198.

1096

Statuts de protections et de menaces

Annexe(s) directive Habitats: || Espèce prioritaire directive Habitat: nor

Protection nationale: Espèce de poisson protégée au niveau national en France (article

1er). Son utilisation comme appât pour la pêche à la ligne et aux

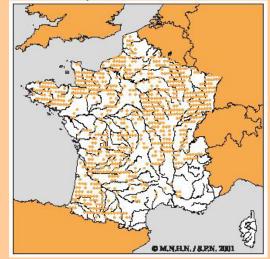
engins est interdite par l'article R. 236-49 du Code Rural

Livres rouges: Cotation UICN: Monde: faible (quasi menacé)

Tendances des populations : Mal connu

Conventions internationales: Annexe III de la Convention de Berne

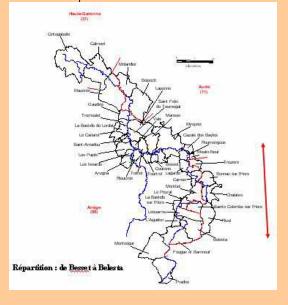
Répartition en France





Répartition sur le site

D'après les recherches bibliographiques effectuées sur des résultats de pêches d'inventaires réalisées sur l'Hers et le Douctouyre, l'espèce est présente de Besset jusqu'à Belesta sur l'Hers; elle n'est à priori pas présente sur le Douctouyre aval. Il n'existe pas de relevés récents sur l'Hers aval indiquant sa présence.



Lamproie de Planer

Lampetra planeri

1096

GÉNÉRALITÉS

Description de l'espèce

Le corps nu anguilliforme est recouvert d'une peau lisse dépourvue d'écailles, sécrétant un abondant mucus. Le dos est bleuâtre ou verdâtre avec le flanc blanc-jaunâtre et la face ventrale blanche. Les deux nageoires dorsales sont plus ou moins contiguës chez les adultes matures. Les yeux sont bien développés ; la bouche infère et circulaire est située au centre d'un disque oral étroit bordé de larges papilles rectangulaires finement dentelées.

Le pore nasal ouvert sur la tête communique avec un sac olfactohypophysaire ; en arrière apparaît une plage claire, marquant l'emplacement de l'organe pinéal.

Cette espèce possède sept paires de sacs branchiaux, la plaque maxillaire est large et garnie d'une dent robuste de chaque côté. La plaque mandibulaire porte 5 à 9 dents arrondies et de même taille ; le disque buccal ne porte des dents labiales que dans sa partie supérieure et au bord.

La taille moyenne est de 9-15 cm (pour 2-5 g), mais peut atteindre 19 cm, les femelles ayant une taille plus grande que les mâles. Les subadultes de couleur brun-jaunâtre ont une nageoire caudale non pigmentée.

Ecologie générale de l'espèce

La lamproie de Planer, contrairement à la lamproie de rivière et à la lamproie marine (*Petromyzon marinus*), est une espèce non parasite, vivant exclusivement en eau douce, dans les têtes de bassin et les ruisseaux. Les larves « ammocètes », aveugles, vivent dans les sédiments pendant toute la durée de leur vie larvaire, soit environ 6 ans.

STATUT SUR LE SITE

Observation sur le site

Date d'observation la plus récente : 2008

Date d'observation la plus ancienne connue : 1983 (date d'observation prise en compte dans le DOCOB) Observateur(s) : Synthèse bibliographique (Soulard, 2000), ONEMA 09, 11, 31 ; Fédérations de Pêche 09, 11, 31

Etat des populations et tendances d'évolution sur le site

Statut des populations sur le site : sédentaire

Abondance sur le site Natura 2000 : espèce mal connue Intérêt du site Natura 2000 pour l'espèce : important Tendance d'évolution des populations : mal connu

Synthèse globale sur l'état de conservation : moyen ou dégradé

Habitats de l'espèce sur le site

Principaux habitats utilisés: 3260

Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

L'espèce est relativement abondante en tête de bassin dans de nombreux ruisseaux, mais avec des fluctuations marquées. Elle est sensible de la même façon que les autres lamproies aux activités anthropiques et à toute forme de pollution.

L'importance de la durée de la phase larvaire rend cette espèce très sensible à la pollution des milieux continentaux qui s'accumule dans les sédiments et dans les micro-organismes dont se nourrissent les larves. Cette espèce, déjà peu féconde et qui meurt après son unique reproduction, a par ailleurs de

Lamproie de Planer Lampetra planeri

plus en plus de difficultés à accéder à des zones de frayères en raison de la prolifération des ouvrages sur les cours d'eau.

Objectifs conservatoires sur le site

La stratégie de conservation de cette espèce s'intègre dans la préservation du milieu aquatique physique et de la qualité de l'eau et des sédiments (physico-chimique). De plus la préservation de l'habitat est favorable à la biodiversité des milieux aquatiques concernés. Les zones de reproduction de la lamproie de Planer correspondent à celles exploitées par les truites fario (*Salmo trutta fario*) qui fraient en début d'hiver. La lamproie de Planer occupe ainsi des aires de reproduction, dans les ruisseaux et petites rivières, en commun avec la truite fario, mais à une époque différente.

Comme pour les salmonidés, c'est la qualité de la percolation dans la frayère qui est ainsi recherchée pour assurer le bon développement des œufs et larves. Ainsi, toute mesure d'amélioration des frayères à lamproies profite également aux salmonidés

Préconisations de gestion conservatoire sur le site

- Lutte contre la pollution, en particulier des sédiments.
- Éviter le boisement en résineux des rives des cours d'eau situés en têtes de bassins ; cette pratique provoque une érosion des berges et un ensablement des frayères traditionnelles.
- Libre circulation dans les têtes de bassins pour permettre à l'espèce de parvenir sur ses aires de reproduction.
- Protection des zones de reproduction traditionnelles.
- Arrêt total des interventions lourdes du genre recalibrage ou fossés d'assainissement sur les têtes de bassins.

Action(s):	En cours
Fiche(s) Action :	En cours
Acteurs concernés :	-

Sources documentaires

Cahiers d'habitats Natura 2000 – Tome VII., Espèces Animales. Paris : La documentation Française, 2004. 360 p. ISBN : 2-11-004975-8.

Lampetra planeri (Bloch, 1784): La Lamproie de Planer. In: Espèces animales (Cahiers d'habitats). Tome VII. Paris: La documentation Française, 2004, 174-176.

Barbeau meridional

Barbus meridionalis

Statuts de protections et de menaces

Annexe(s) directive Habitats: II et V

Espèce prioritaire directive Habitat:

Protection nationale: Espèce de poisson protégée au niveau national en France (Art 1er)

Espèce susceptible de bénéficier d'arrêtés préfectoraux de

protection de biotope

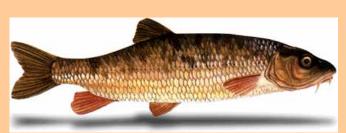
Livres rouges: Cotation UICN France: rare

Tendances des populations :

Conventions internationales: Annexe III de la Convention de Berne

Répartition en France



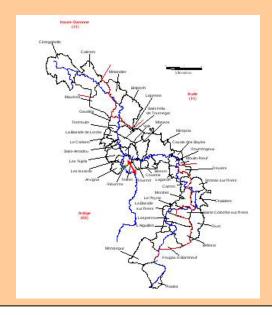


1138

Barbeau méridional (CSP ©)

Répartition sur le site

La particularité de l'Hers, dans le grand site interrégional FR7301822 est d'accueillir le barbeau méridional, espèce du bassin méditerranéen, dans sa limite de répartition sur le bassin de la Garonne. Des résultats d'inventaires indiquent la présence de ce barbeau sur le Douctouyre mais également sur d'autres affluents de l'Hers et l'Hers lui-même (au niveau de la confluence avec le riveilhou).



Description de l'espèce

Le corps est allongé, le dos est beige-brun légèrement bombé, avec des flancs jaunâtres et un ventre blanc. Les adultes sont trapus. La tête du barbeau méridional est longue, la bouche infère est bordée d'épaisses lèvres charnues, dont la supérieure comporte 4 barbillons.

Cette espèce, plus petite que le barbeau fluviatile, dépasse rarement les 25 cm pour 200 grammes. Outre sa taille, elle se distingue de son cousin fluviatile par des marbrures marron sur le dos, les flancs et les nageoires; par un petit nombre d'écailles sur la ligne latérale et par une nageoire anale relativement longue, atteignant l'origine de la caudale. La confusion reste évidemment possible, en particulier chez les individus jeunes. De plus des hybridations entre les 2 espèces de barbeaux ont pu être observées dans certaines rivières du Vaucluse, de la Drôme et de l'Hérault.

Le barbeau méridional se reproduit sur des bancs de graviers, entre mai et juillet. Il peut toutefois effectuer des pontes fractionnées au printemps, en été et en automne. Il vit en bancs au fond de l'eau sur des substrats fermes.

Sa nourriture est surtout constituée par des organismes benthiques : vers, crustacés, mollusques, larves d'insectes. Ce régime alimentaire peut être complété par des algues, des débris végétaux, des œufs de poissons et, pour les adultes, par des petits poissons.

Ecologie générale de l'espèce

Espèce caractéristique du pourtour méditerranéen, elle affectionne les eaux bien oxygénées et fraîches mais supporte bien la période estivale où l'eau se réchauffe et l'oxygène baisse. Elle est également adaptée à des assèchements partiels du lit et à des crues violentes saisonnières.

Cette espèce vit généralement dans des eaux de moyenne altitude, au dessus de 200 m. Mais, là où le barbeau fluviatile n'existe pas, il peut vivre en plaine (Pyrénées-Orientales, Hérault, Var), ce qui peut s'expliquer par une compétition entre les 2 espèces.

STATUT SUR LE SITE

Observation sur le site

Date d'observation la plus récente : 2008

Date d'observation la plus ancienne connue : 1987

Observateur(s): ONEMA 09,11; Fédérations de Pêche (09, 11)

Etat des populations et tendances d'évolution sur le site

Statut des populations sur le site : sédentaire Abondance sur le site Natura 2000 : rare

Intérêt du site Natura 2000 pour l'espèce : fort (limite occidentale de répartition)

Tendance d'évolution des populations : stable Synthèse globale sur l'état de conservation : moyen

Habitats de l'espèce sur le site

Principaux habitats utilisés : 3260

33	Barbeau méridional	1138
----	--------------------	------

Barbus meridionalis

Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

Pollutions des cours d'eau, dégradation générale des habitats, multiplication des barrages, impact des aménagements hydroélectriques

Objectifs conservatoires sur le site

La stratégie de conservation de cette espèce s'intègre dans la préservation du milieu aquatique physique et de la qualité de l'eau (physico-chimie).

Préconisations de gestion conservatoire sur le site

- Lutte contre la pollution, associée à la conservation de l'habitat naturel.
- Meilleure gestion de la ressource en eau pour préserver les cours d'eau intermittents, sans les assécher entièrement (l'espèce est très sensible à tout changement apporté au régime hydrologique des cours d'eau)
- Vérifier que la pratique des sports d'eaux vives n'altère pas la qualité de l'habitat et ne nuit pas à sa reproduction.
- Meilleure connaissance par un suivi adapté de l'état des populations et de leur répartition géographique.
- Mise en place de mesures conservatoires
- Etablir un plan de gestion piscicole de type patrimonial

Action(s):	En cours
Fiche(s) Action :	En cours
Acteurs concernés :	

Sources documentaires

Cahiers d'habitats Natura 2000 – Tome VII., Espèces Animales. Paris : La documentation Française, 2004. 360 p. ISBN : 2-11-004975-8.

Barbus meridionalis (Risso, 1826): Le barbeau méridional. In: Espèces animales (Cahiers d'habitats). Tome VII. Paris: La documentation Française, 2004, 205-206.

Saumon atlantique

Salmo salar

Statuts de protections et de menaces

Annexe(s) directive Habitats: Il et V Espèce prioritaire directive Habitat: Non

Protection nationale: Espèce de poisson protégée au niveau national en France (art. 1er)

Livres rouges: Cotation UICN France: vulnérable

Tendances des populations : Fluctuant

Conventions internationales: Annexe III de la Convention de Berne

Répartition en France

L'espèce fréquente les cours d'eau du littoral Atlantique et de la Manche (Bretagne et Normandie), l'axe Loire-Allier, le Gave de Pau, la Garonne et la Derdogne

OMNEN (SPN 2001







Deux stades du cycle biologique d'un saumon atlantique : Tacon d'automne (illustration du haut) et Smolt (illustration du bas) (MIGADO ©)

Répartition sur le site

Dans le cadre du programme de restauration du saumon atlantique sur le bassin de la Garonne, une étude sur la possibilité de restauration de cette espèce dans le bassin de la Garonne et la cartographie de la rivière Hers a été réalisée en 1993 (Gayou, 1993). Il s'agissait d'estimer les potentialités de ce cours d'eau à accueillir une population de saumons (zone de reproduction et de grossissement). Lors de l'étiage hivernal 2005 et l'étiage estival 2006, des prospections supplémentaires ont permis de compléter cette première base de cartographie en inventoriant le Douctouyre et l'amont de l'Hers, ainsi qu'en effectuant des vérifications sur des secteurs pouvant avoir été modifiés au cours du temps.

En fin d'année 1999, L'Hers vif n'était pas considéré comme un axe prioritaire pour la restauration des grands salmonidés migrateurs (SAGA Tome 2, 2001). 13 hectares d'habitats physiques favorables [faciès de type radier, rapide et courant-profond, zones de grossissement des jeunes saumons] ont été inventoriés sur cette rivière (CSP/MIGADO, 1993), sur un tronçon de 112 km de la confluence avec l'Ariège jusqu'à la confluence avec le ruisseau de Lasset. Toutefois près de la moitié de ces surfaces se situent à l'aval de la prise d'eau de Montbel et sont perturbées par l'impact des usages anthropiques (débit réservé de Montbel, irrigations et pollution du Touyre). Compte tenu de cette conjoncture, l'Hers vif n'est pas considéré comme un axe prioritaire à restaurer pour le saumon atlantique. La mise en œuvre de l'objectif de restauration demeure tributaire de l'amélioration globale de la fonctionnalité du milieu. Toutefois le bassin de l'Hers accueille un élevage extensif de jeunes saumons dans les lacs d'altitude de Prat et de Moulzoune. Des individus au stade alevin, provenant de la pisciculture de Pont-Crouzet, sont déplacés dans ces lacs en juin en vue d'un grossissement jusqu'au stade tacon d'automne (jusqu'en octobre). C'est environ 10 000 individus par lac qui sont ensuite récupérés lors de la vidange, puis transportés sur la rivière Ariège en vue de compléter les déversements effectués au printemps avec des pré-estivaux. Il n'existe pas à l'heure actuelle d'actions de repeuplement en juvéniles de saumon atlantique. Cette espèce, peut depuis peu (après 2000) s'engager sur l'axe Hers (à partir de l'Ariège), grâce à l'ouverture d'un dispositif de franchissement à la montaison au niveau du premier ouvrage (Cintegabelle).

Description de l'espèce

Le corps est fusiforme, recouvert de petites écailles, la tête est relativement petite avec une bouche fendue jusqu'à l'aplomb de l'œil, avec un pédoncule caudal étroit.

La longueur maximale est de 1.5 m pour un poids de 35 kg.

La coloration de la robe est d'aspect métallique, variable suivant le stade de développement, avec le dos bleu plus ou moins grisé, les flancs argentés et le ventre blanc. La présence de mélanophores formant des taches arrondies sur la tête, les opercules et la nageoire dorsale peut être remarquée.

Les jeunes saumons, qui vivent en rivière et mesurent moins de 15 cm, sont appelés tacons ou tocans. Leur robe est caractérisée par de grandes taches sombres ressemblant à des empreintes de doigts et quelques taches rouges de forme irrégulière sur les flancs.

Les individus d'une même classe d'âge se développent différemment selon la taille. 2 classes de taille se distinguent à la fin de l'été: seuls les plus grands (taille supérieure à 8 cm) subiront la « smoltification » qui les rend aptes physiologiquement à la migration en mer la première année. Au printemps, ils prennent une livrée argentée, brillante: ce sont les « smolts » dont la silhouette s'allonge. Les autres descendront vers la mer au bout de 2 ou 3 années passées en rivière. Il s'agit d'une migration catadrome.

En période de frai, les mâles « bécards », ont, en plus de leur couleur caractéristique, la peau qui devient épaisse et résistante et un crochet particulièrement accentué à la mâchoire inférieure.

Beaucoup (essentiellement des mâles) meurent après la période de frai, victimes d'un vieillissement accéléré. Ceux qui retournent tout de même à la mer ont leur robe graduellement remplacée par une livrée argentée et le crochet disparaît.

Ecologie générale de l'espèce

C'est un animal territorial pour lequel les eaux natales se trouvent au niveau des fleuves côtiers ou dans les grands fleuves.

La reproduction et la vie juvénile se déroulent en eau douce dans les rivières bien oxygénées sur fond de graviers. Les frayères sont constituées de plages de galets ou de graviers en eaux habituellement peu profondes dans des zones d'alternance de pool et de radier. Les œufs sont déposés dans les eaux vives. Après le frai, certains saumons hivernent dans les profondeurs.

STATUT SUR LE SITE

Observation sur le site

Date d'observation la plus récente : -Date d'observation la plus ancienne connue : -Observateur(s) :

Etat des populations et tendances d'évolution sur le site

Statut des populations sur le site : migratrices Abondance sur le site Natura 2000 : nulle à faible Intérêt du site Natura 2000 pour l'espèce : faible

Tendance d'évolution des populations : -

Synthèse globale sur l'état de conservation : faible

Habitats de l'espèce sur le site

Principaux habitats utilisés: 3260

Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

- Aménagement des cours d'eau : construction de barrages, entrave à la libre circulation des poissons migrateurs.
- Dégradation des milieux due aux activités humaines (pollution, extraction de granulats, dépôts de limons...).
- Forte exploitation des stocks sur les aires marines d'engraissement (pêche commerciale) et dans la partie basse des fleuves.
- Blocage des migrations dû au bouchon vaseux au niveau de l'estuaire de la Gironde.

Objectifs conservatoires sur le site

Préservation et amélioration des milieux aquatiques du point de vue physique (zones de frayères, de grossissement des juvéniles), de la qualité de l'eau et amélioration de la libre circulation.

Préconisations de gestion conservatoire sur le site

• Relatives à l'habitat de l'espèce

- reconquête des frayères inaccessibles par suite de la création des barrages ;
- franchissement des obstacles grâce à l'aménagement en passes à poissons fonctionnelles pour la montaison et d'exutoires de dévalaison ;
- amélioration de la qualité des cours d'eau;
- restauration des frayères.

• Concernant l'espèce

- réglementation et surveillance de la pêche efficace (en estuaire) ;
- repeuplement par ensemencements et transport de géniteurs.

Action(s):	En cours
Fiche(s) Action :	En cours
Acteurs concernés :	

Sources documentaires

Cahiers d'habitats Natura 2000 – Tome VII., Espèces Animales. Paris : La documentation Française, 2004. 360 p. ISBN : 2-11-004975-8.

Salmo salar (L., 1758): Le saumon atlantique. In : Espèces animales (Cahiers d'habitats). Tome VII. Paris : La documentation Française, 2004, 189-192.

Petromyzon marinus

Statuts de protections et de menaces

Annexe(s) directive Habitats : || Espèce prioritaire directive Habitat : Non

Protection nationale: Espèce de poisson protégée au niveau national en France (art. 1^{er}).

Son utilisation comme appât pour la pêche à la ligne et aux engins, est interdite par l'article R. 236-49 du Code Rural. Sa taille minimum

de capture est fixée à 40 cm.

Livres rouges: Cotation UICN France: vulnérable

Tendances des populations : Régression

Conventions internationales: Annexe III de la Convention de Berne

Répartition en France

L'espèce est présente en France dans les petits fleuves bretons, en Loire, en Gironde, dans l'Adour, dans le Rhône et dans un certain nombre de cours d'eau côtiers méditerranéens.





Bouche de lamproie marine (Veyssière ©)



Lamproies marines (ECOGEA ©)

Répartition sur le site

Les lamproies engagées dans le bassin de l'Ariège ont la possibilité de remonter dans le bassin de l'Hers. Pour le moment aucun suivi n'étant réalisé même sur l'Ariège, il est difficile d'estimer le nombre d'individus concernés.

Description de l'espèce

La lamproie marine appartient à la classe des Agnathes, il s'agit d'une espèce migratrice qui est parasite à l'état adulte. Son corps est anquilliforme, lisse et sans écailles ; les yeux, bien développés chez l'adulte, sont absents chez la larve avec, entre les deux, une narine médiane.

Elle possède sept paires d'orifices branchiaux circulaires de chaque côté de la tête par où l'eau qui a transité dans l'appareil branchial est évacuée. La bouche infère est dépourvue de mâchoire (d'où le terme d'Agnathe) et constituée en ventouse ; le disque oral qui, ouvert, a un diamètre plus large que le corps, est bordé de papilles aplaties et couvert de nombreuses dents cornées jaunâtres disposées en séries radiales. La bouche est encadrée d'une lame infra-orale et d'une dent supra-orale.

Les deux nageoires dorsales impaires sont séparées, la seconde étant contique à la caudale ; pas de nageoires paires.

La taille est en moyenne de 80 cm (900-1 000 g) et peut atteindre 120 cm pour plus de 2 kg.

La coloration est jaunâtre, marbrée de brun sur le dos. Lors de la reproduction, les mâles possèdent un bourrelet dorsal proéminent et une papille urogénitale saillante ; les femelles sont caractérisées par un bourrelet anal et l'apparition d'une nageoire anale.

Ecologie générale de l'espèce

La lamproie marine vit en mer sur le plateau continental et remonte les rivières pour se reproduire. Les larves « ammocètes », aveugles, vivent dans les sédiments pendant toute la durée de leur vie larvaire.

STATUT SUR LE SITE

Observation sur le site

Date d'observation la plus récente : -

Date d'observation la plus ancienne connue :

Observateur(s):

Etat des populations et tendances d'évolution sur le site

Statut des populations sur le site : migratrices Abondance sur le site Natura 2000 : faible Intérêt du site Natura 2000 pour l'espèce : faible

Tendance d'évolution des populations : -

Synthèse globale sur l'état de conservation : faible

Habitats de l'espèce sur le site

Principaux habitats utilisés: 3260

Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

L'état des populations résulte de l'impact des activités anthropiques (barrages, recalibrages, dragages, pollutions, etc.). Le suivi des pêcheries sur la Gironde, où elle est pêchée lors des remontées de printemps et où elle est appréciée, montre une tendance à la baisse inquiétante des prises.

Les conditions de remontée et d'accès aux zones de frayères sont évidemment déterminantes pour la lamproie marine. Sa capacité à franchir certains obstacles inclinés en s'aidant de sa ventouse buccale ne lui permet pourtant pas de surmonter les ouvrages majeurs. Il est à noter que les lamproies marines empruntent facilement les ouvrages de franchissement et en particulier les passes à ralentisseurs.

Lamproie marine Petromyzon marinus 1095

Les lamproies ont besoin d'une eau fraîche et bien oxygénée. Enfouies pendant plusieurs années dans les dépôts sableux, elles sont donc particulièrement sensibles à toute altération du sédiment ou de l'eau interstitielle (toxiques, métaux lourds...).

Objectifs conservatoires sur le site

Préservation et amélioration des milieux aquatiques du point de vue physique (zones de frayères, de grossissement des juvéniles) et de la qualité de l'eau.

Préconisations de gestion conservatoire sur le site

• Propositions relatives à l'habitat de l'espèce

Les lamproies ont des exigences très strictes pour la reproduction, en matière de granulométrie, de vitesse du courant et de hauteur d'eau. Des fonds stables et non colmatés de graviers, de galets ou de pierres, selon les espèces de lamproies, sont indispensables au succès de la reproduction.

- Préservation du biotope naturel par arrêt des recalibrages et des dragages.
- Lutte contre la pollution des sédiments en particulier.
- Assurer la libre circulation dans les deux sens afin de permettre la remontée des géniteurs venant de la mer et la descente des subadultes vers cette dernière.

• Propositions concernant l'espèce

Le décret n° 94-157 du 16 février 1994, pris en application de l'article L. 236-11 du Code rural relatif à l'harmonisation de la gestion des poissons amphihalins de part et d'autre de la limite de salure des eaux, a instauré pour chacun des huit grands bassins nationaux :

- un plan de gestion des poissons migrateurs qui détermine pour une période de cinq ans :
 - les mesures utiles à la vie du poisson,
 - les modalités de détermination des stocks pêchables et des nombres de captures,
 - les plans de repeuplement et de soutien des effectifs,
 - les conditions d'exercice de la pêche ;
- un comité pour la gestion des poissons migrateurs, chargé de la préparation du plan de gestion. Mesures de conservation et de restauration des populations.

Action(s):	En cours En cours
Fiche(s) Action :	En cours En cours
Acteurs concernés :	-

Sources documentaires

Cahiers d'habitats Natura 2000 – Tome VII., Espèces Animales. Paris : La documentation Française, 2004. 360 p. ISBN : 2-11-004975-8.

Petromyzon marinus (L., 1758): La lamproie marine. In: Espèces animales (Cahiers d'habitats). Tome VII. Paris: La documentation Française, 2004, 171-173.